

Le Courrier de la CGT Éduc'action Versailles



Commission paritaire

n° : 1012S07065

Dir. de publication :

Marie Buisson

Imprimé sur papier

recyclé

Aujourd'hui dans la rue ! Et demain on continue !

Michelet disait : « Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation. La seconde ? L'éducation. Et la troisième ? L'éducation. ». Manifestement, nos dirigeant-es ont mal compris le sens de la formule. Michelet ne disait pas « il faut limiter, restreindre, détruire l'éducation » mais au contraire la défendre, la développer pour permettre l'émancipation, en particulier des classes populaires. Ce programme - toujours d'actualité - est vraiment mal compris par les gouvernements qui se succèdent. Au lieu de profiter de qu'ils appellent la BAISSÉ démographique (comme si les élèves allaient disparaître brutalement), au lieu d'en profiter donc pour alléger les effectifs par classe (car cela - on le SAIT - permet la réussite des élèves), c'est tout le contraire qui est fait. Fermetures de classes dans le 1^{er} degré, fermetures de divisions et baisses de DHG dans le 2nd degré, partout c'est le coup de rabot sur le service public d'éducation. Car, il faut le rappeler, les moyens dans l'Education nationale c'est essentiellement pour payer des personnels notamment enseignant-es afin qu'ils et elles puissent travailler pour le bien des élèves. C'est cela le fondement de l'école publique. Alors, bien sûr, souvent nos dirigeant-es

politiques sont peu concerné-es par l'école publique puisqu'ils et elles lui préfèrent l'école privée, qui, elle, ne connaît pas de chute aussi brutale de ses moyens. Hasard...

A la CGT, avec les collègues, nous avons décidé il y a bien longtemps, de ne pas nous laisser faire et par la grève, les mobilisations, les actions dans les écoles, établissements et services, nous répondons coup pour coup aux mesures destructrices. Parfois, le gouvernement recule comme sur les groupes de besoin en collège. Nous ne voulons pas nous laisser déposer de notre outil de travail, la pédagogie, au profit de quelques néo libéraux qui toujours tentent d'individualiser les réussites (et donc les échecs), les parcours scolaires et universitaires, bref qui pensent que l'Ecole doit être au service du Capital. Nous refusons cet état de fait à la CGT Educ Versailles. Nous continuerons à lutter pour une société débarrassée du capitalisme et du patriarcat, nous continuerons de lutter pour l'égalité femme/homme, pour la paix et contre la guerre.

C'est sur ce programme que nous nous présenterons aux élections professionnelles de décembre 2026.

Académie	Féminisme	Féminisme	Elu-es	Education	Santé au travail
Echo des départements	Repères revendicatifs Egalité femme/homme	Journées Intersyndicales Femmes 2026	Mouvement intra 1 ^{er} et 2 nd degré	Elections professionnelles 2026	Dématérialisation RSST
Pages 2-3	Retour sur le 8 mars			AESH	
	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8

Souffrance dans les vies scolaires et les services administratifs : réagissons !

À l'occasion de nos dernières tournées d'établissement, nous avons pu constater une fois encore combien les conditions de travail de nos collègues des services administratifs et des vies scolaires étaient dégradées. Si le manque de moyens humains, matériels et financiers, savamment orchestré par les gouvernements successifs, a un impact non négligeable sur nos environnements de travail, dans les cas rencontrés, la responsabilité est plutôt à chercher du côté des pratiques managériales de certain·es supérieur·es. Différence de traitement entre contractuel·les et titulaires, minimales mais répétées, modification des conditions d'octroi des ASA pour motif religieux qui sont dorénavant assorties dans certains établissements d'une obligation de récupération, non renouvellement de contrat d'une agente qui donnait entière satisfaction, après qu'elle a annoncé qu'elle souffrait d'une maladie grave... les exemples se multiplient et nous alertent.

Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner individuellement mais également pour organiser avec vous des actions collectives afin que toutes et tous puissent connaître et faire respecter leurs droits : HIS, formation syndicale, audience auprès de la direction et/ou de la DSDEN, préavis de grève... Ne restez pas seul·es, contactez-nous !

Mobilisation intercatégorielle victorieuse au lycée du Parc des Loges (Evry, 91)

Mardi 31 mars, les personnels du lycée du Parc des Loges d'Evry-Courcouronnes ont mené une grève bien singulière et ce, à plus d'un titre. D'abord, il s'agit d'une grève qui a été majoritaire : 67% de grévistes chez les personnels de l'Education nationale, 89% chez les personnels région. Ensuite, la grève a été portée par les personnels région de l'établissement qui subissent une grave dégradation de leurs conditions de travail depuis des mois, en raison du non-remplacement des agent·es absent·es. Enfin, cette grève a été victorieuse. A l'issue de la journée de mobilisation, la région a accédé à toutes les revendications des personnels : remplacement des effectifs manquants, remplacement du lave-vaisselle et de tous les ustensiles défectueux de la cantine, lancement d'études pour mener des travaux de réaménagement de l'espace de travail dans la cantine. Faut-il voir un lien de cause à effet entre les trois singularités de cette journée de mobilisation ?

Pour une fois, les choses ont été faites dans l'ordre. La grève a été construite à la base. Les personnels région ont été le moteur de la lutte. Les camarades de la section locale CGT ont ensuite joué le rôle de courroie de transmission. La mobilisation s'annonçait si massive que c'est, à n'en pas douter, pour cette raison que l'intersyndicale a choisi de s'aligner sur la date du 31 mars en appelant à une journée de mobilisation nationale !

Cette mobilisation victorieuse demeurera un bel exemple de l'alliance fructueuse entre la CGT Education et la CGT-SPERCRIF. Nous avons ainsi fait la démonstration de notre capacité d'organisation interprofessionnelle. Ceci doit nous conforter dans la stratégie syndicale historiquement portée à la CGT : ce sont dans les luttes interprofessionnelles, lorsque les travailleuses et travailleurs laissent de côté leurs différences, prennent conscience de leurs intérêts communs, que les victoires sont possibles !

Vive la CGT, vive la révolution !

Echo des départements

Victoire pour les brigades de remplacement REP+ !

La CGT Educ'action 92 est engagée depuis plusieurs mois dans la lutte contre le projet de refonte du remplacement des professeur·es des écoles, voulu par le ministère et défendu par la DSDEN. Il vise à élargir le périmètre de remplacement à l'ensemble du département et à supprimer les brigades spécialisées, dont les brigades REP+ dédiées au remplacement des enseignant·es pendant les 18 demi-journées annuelles de décharge de temps d'enseignement auxquelles ils et elles ont droit. **Face à la pénurie de remplaçant·es, le ministère choisit de dégrader encore plus leurs conditions de travail !**

Pour faire échouer ce projet, la CGT Educ'action 92 a construit la mobilisation, d'abord avec les personnels des deux REP+ du département (à Gennevilliers et à Nanterre). Deux journées de grève ont été organisées en janvier, entraînant la fermeture de 14 écoles sur les 17 concernées. Par ailleurs, nous avons œuvré pour étendre la mobilisation contre le projet global de refonte du remplacement, ce qui a abouti à une journée de mobilisation intersyndicale le 23 mars réunissant 300 personnes dans une dizaine de rassemblements dans le département.

Après n'avoir rien voulu céder pendant des mois, le directeur académique a finalement accepté de maintenir les postes de remplaçant·es dans les écoles REP+. Une victoire pour l'ensemble des personnels de ces écoles !

La CGT Educ'action 92 reste déterminée à gagner le retrait total du projet de refonte du remplacement.

Grève du 31 mars : les grévistes organisés s'invitent à la DSDEN du 95 !

Motivés par la volonté de nos collègues AESH de se mobiliser pour leur statut et l'inclusion, nous avons préparé avec détermination la grève du 31 mars, bien avant l'appel intersyndical national. Bien que les annonces de fermetures de classes aient précédé de deux jours les intentions de grève du 1^{er} degré, cette préparation a permis de mettre dans la tête des collègues la nécessité d'une riposte d'ensemble par la grève.

200 en assemblée générale et une bonne partie d'AESH Les discussions ont porté sur les conditions de travail, le rôle de l'institution, les violences quotidiennes, la volonté de riposter et la compréhension que la mobilisation collective et la grève sont les seuls moyens d'obtenir nos revendications. Ces échanges ont également renforcé la volonté des grévistes d'aller discuter avec les collègues absent·es à l'assemblée générale. Nous avons réussi à nous joindre à des camarades de la santé présent·es ce jour-là car notre combat est commun et nous avons tout intérêt à riposter ensemble contre ce gouvernement.

Une manifestation qui finit dans les locaux de la DSDEN La manifestation, partie du lieu de l'AG pour rejoindre la DSDEN, a rassemblé 300 personnes. Un cordon de police plus important que d'habitude encadrait le cortège. À croire que la DSDEN et la préfecture avaient anticipé la peur de la colère de l'Éducation. Des slogans ont retenti dans Cergy, en faisant le lien entre l'austérité et les dépenses militaires : « De l'argent pour l'école, pas pour la guerre du pétrole ! ».

Le dispositif de police a été déjoué, à nous prendre pour des « bons élèves ». Devant la DSDEN, le dispositif policier a décidé de tourner à gauche, alors que les portes de la DSDEN étaient grandes ouvertes. Il n'a pas fallu 2 secondes pour que nous nous engouffrions dans les locaux.

La préfecture a bien tenté de mettre notre sono en GAV mais c'était sans compter sur la puissance des 300 grévistes scandant des slogans à l'unisson. À ce moment-là, les salarié·es de tous les services sont sorti·es, ont applaudi en rythme. Seul le deuxième étage était vide : là où siège l'IA-DASEN. À croire qu'il refusait de voir ce qu'il se passait... ou que la préfecture l'a averti de ne pas pointer le bout de son nez !

Maintenant, cette réussite doit donner des suites avec une journée de grève le 21 mai.

Féminisme

Repères revendicatifs de la CGT Educ : égalité femmes/hommes

La lutte féministe est multiple car elle permet de se battre contre les idées réactionnaires et contre celles de l'extrême-droite car celle-ci ne sera jamais notre alliée. Cependant, la lutte contre le sexisme ordinaire est nécessaire car les inégalités de genre demeurent. Nous rêvons du jour où l'égalité femmes-hommes sera réelle. Dans cette logique, nous venons de valider au CNU (Conseil National de l'Union) les repères revendicatifs sur l'égalité femmes/hommes. C'est la première fois que notre union nationale se dote de repères sur la question de l'égalité, qui explicitent notre engagement pour une École émancipatrice pour toutes et tous, contre les VSS et pour une égalité réelle. Ces repères se déclinent en trois grandes parties : la lutte pour l'égalité professionnelle dans l'EN, la lutte et la prévention des VSS et le rôle de l'éducation pour lutter contre les inégalités de genre et toute forme de discrimination.

En effet, les inégalités de salaires dans notre ministère demeurent et notre statut ne protège pas tellement les femmes. La question des VSS que cela soit à l'encontre des personnels mais aussi des élèves est une lutte centrale pour faire vaciller le patriarcat. Une partie importante est consacrée à la question de la prévention. Il y a tant à faire sur nos lieux de travail : proposer des enseignements loin de tout stéréotype de genre, permettre aux élèves d'identifier les différents types de discrimination pour lutter contre, etc.

Un 8 mars combatif

Depuis quelques années, certains groupes d'extrême-droite entendent instrumentaliser la cause féministe pour servir leurs projets réactionnaires et xénophobes. Cette recherche de légitimation en se posant comme l'allié des femmes les poussent à chercher à avoir une présence dans nos manifestations, notamment celles du 25 novembre et du 8 mars.



Mais pour le 8 mars cette année, l'extrême-droite n'a pas pu défiler avec nous. Les organisations féministes et syndicales se sont concertées pour une manifestation combative et solide, et cela a été un succès. Il y avait énormément de monde pour ce 8 mars, tant au village militant qu'à la manifestation, et ce jusqu'au bout du parcours. Il y a un vrai enjeu à réussir ces mobilisations et le travail reste à faire pour que les cortèges syndicaux soient plus fournis et la présence de la CGT plus conséquente. Prendre la rue, c'est visibiliser notre combat et réaffirmer que c'est par la lutte que nous pourrions conquérir des avancées et de nouveaux droits. Nous continuons ainsi à revendiquer le 8 mars comme une date de grève féministe qui est encore à populariser. Si on s'arrête, tout s'arrête !



Pour cela, la préparation de ces deux dates est un point d'appui important, mais les questions féministes ne peuvent s'y réduire. Elles doivent être portées dans les syndicats tout au long de l'année et être partie intégrante de nos revendications et notre activité.

Retour à la Bourse du Travail de Bobigny, salle Clara Zetkin, pour cette édition 2026 des JIF qui s'est tenue les 2 et 3 avril derniers et a réuni cette année encore plusieurs centaines de militant·es de la CGT, de la FSU et de Solidaires.

Les intervenant·es de la première table ronde se sont attaché·es à démontrer comment les politiques d'austérité impactent en premier lieu les femmes. Les restrictions des dépenses publiques les touchent majoritairement, en tant que professionnelles (gel du point d'indice) mais aussi usagères : ce sont elles en effet qui assument les services qui ne sont plus pris en charge par la collectivité et souffrent du gel ou de la sous-indexation des prestations sociales. La baisse des subventions aux associations qui viennent en aide aux femmes se surajoute à ces carences, créant une situation extrêmement préoccupante.



La seconde table ronde s'est attardée sur la démasculinisation de l'Histoire et a abordé les sujets suivants :

- ◆ comment gagner la visibilisation des femmes dans l'Histoire ?
- ◆ les enjeux et le rôle politique de la création du premier musée des Féminismes
- ◆ l'invisibilisation des femmes africaines qui ont marqué l'histoire de l'Afrique et de la diaspora noire

La troisième table ronde a permis de mettre en lumière la question des migrations des femmes, de leurs parcours et de leurs droits. Pendant très longtemps, la figure du migrant a été celle d'un homme seul subvenant aux besoins de sa famille restée dans son pays d'origine. Aujourd'hui les femmes migrantes rejoignent en nombre les hommes mais sont toujours autant invisibilisées car reléguées dans des métiers d'intérieur comme ceux du soin et de l'aide à la personne ou bien de la confection. Les témoignages des deux militantes de « Les lesbiennes dépassent les frontières » et l'intervention de la directrice de l'association « Cap international » ont mis au jour les épreuves traversées par ces combattantes qui risquent leur vie.

La dernière table ronde a été consacrée à la manière dont l'extrême-droite organise le backlash contre les femmes. Attaques contre la culture, concepts pseudoscientifiques (comme le « syndrome d'aliénation parentale »), associations de défense des droits des pères, déferlante masculiniste sur les réseaux sociaux... les offensives sont nombreuses, organisées, soutenues par les industries de la tech et un certain nombre de milliardaires et parfaitement intégrées au système capitaliste. Elles sont doublées d'un discours qui laisse croire que l'égalité est acquise puisqu'inscrite dans la Loi, qui invisibilise les violences intrafamiliales et fait du féminisme une idéologie « anti-homme ». Face à ces attaques, la réponse ne peut être qu'unitaire !

Les tables rondes ont été enregistrées et seront prochainement disponibles en format audio. Nous vous tiendrons informé·es !

D'ici là, vous pouvez retrouver sous forme de podcast celles de l'an dernier en flashant le QR code. Bonne (ré)écoute !



La page des élu·es CGT Educ Versailles

La saisie des vœux pour le **mouvement intra 2nd degré** s'est terminée le mardi 7 avril mais cela ne veut pas dire que le mouvement est terminé pour autant. Pour rappel, la CAPA affectation 2nd degré n'existant plus, il faudra être vigilant·e car tout se joue entre l'administration et vous mais le syndicat est là pour vous aider.

Le mercredi 6 mai à 16h, vous pourrez consulter les barèmes retenus pour le mouvement intra. Attention, ils ne sont que provisoires et vous aurez jusqu'au mercredi 27 mai à 16h pour les contester via Colibris. N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes questions concernant cette démarche.

Le 28 mai seront affichés les barèmes définitifs retenus pour le mouvement et il sera impossible ensuite de les contester. **Résultat du mouvement et affectation le vendredi 5 juin.**

Au cours du mois de juin, les **stagiaires** (tous corps 2nd degré sauf agrégé·es) pourront être convoqué·es à un jury de titularisation au cas où l'inspection, l'INSPE et/ou le ou la chef·fe d'établissement s'opposeraient à leur titularisation. Ils et elles ne peuvent pas être accompagné·es lors de cet entretien mais peuvent solliciter l'aide des élu·es de la CGT Educ Versailles pour le préparer. Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site académique. Si vous êtes agrégé·e, votre dossier sera soumis à la CAPA titularisation des stagiaires qui est prévue pour la fin du mois de juin. Si vous êtes concerné·e, n'hésitez pas à nous solliciter pour qu'on défende votre dossier en instance.

Dans les deux cas, vous aurez accès aux différents rapports et vous pourrez nous les transmettre pour préparer au mieux cette étape cruciale de votre année de stage.

Visio fin d'année pour les TZR : jeudi 11 juin à partir de 18h



Pour les futur·es stagiaires : la date et le lien de connexion seront donnés ultérieurement sur notre site La circulaire devrait paraître courant mai.



Mouvement intra 1^{er} degré

Suite à la forte participation des collègues à la réunion d'information syndicale que nous avons organisée le 16 avril, nous vous rappelons un certain nombre d'informations.

La phase de candidature s'est terminée le 24 avril dernier et les accusés de réception comprenant le barème initial devraient vous être transmis par mail le 19 mai à 17h00. À compter de cette date et jusqu'au 2 juin, 12h00, vous pourrez demander une correction de votre barème auprès des services compétents. Nous vous invitons à ne pas attendre la dernière minute et à nous contacter en cas de doute ou de question. Les barèmes définitifs vous seront transmis le 3 juin et il ne sera alors plus possible de demander leur révision. Les résultats d'affectation vous seront communiqués le vendredi 5 juin et nous nous tiendrons disponibles pour vous aider dans vos éventuels recours.

D'ici là, n'hésitez pas à utiliser notre simulateur de barème en ligne, en flashant le QR code.



Elections professionnelles 2026

Comme tous les quatre ans, la semaine des élections professionnelles se profile pour début décembre prochain. Depuis la Loi de la Transformation de la Fonction Publique (dont la CGT continue de revendiquer l'abrogation), le pouvoir des Commissions Paritaires a été fort réduit. Cependant, les élections gardent un enjeu fort pour les organisations syndicales mais aussi pour les salarié·es. En effet, les élections permettent de mesurer la représentativité et donnent les moyens syndicaux. A la CGT, nous sommes dans les instances mais aussi (et surtout !) sur le terrain. C'est ainsi que l'on peut encore gagner des choses, intervenir en soutien auprès des collègues, organiser les luttes, etc. Avec les résultats des dernières élections, ce sont plus de 80 camarades qui bénéficient de moyens syndicaux sur les 4 départements de l'académie. C'est un appui non négligeable pour la défense collective.

**Alors, du 3 au 10
décembre 2026 :
on vote la CGT !**

Au-delà des intérêts des salarié·es, la CGT - attachée à la double besogne - pourra continuer ses campagnes et ses mobilisations : contre la guerre, contre les VSST, pour l'égalité femme/homme, pour des pédagogies progressistes et des moyens à la hauteur des besoins de la population de ce pays.

Nous n'avons pas attendu ces élections pour tourner dans les établissements et services, nous allons bien évidemment continuer à aller à la rencontre des collègues. A très bientôt donc et, cette fois encore, amplifions le score de la CGT Educ afin de renforcer un syndicalisme de lutte, féministe et progressiste.

Enquête de la F3SCT académique sur les conditions de travail des AESH

Après une série de visites d'écoles et d'établissements sur la question des risques psychosociaux (RPS), les représentant·es des personnels à la F3SCT académique ont souhaité orienter leurs travaux vers les conditions de travail des AESH, et ce d'autant plus que lors des visites, très peu d'AESH se présentent aux entretiens.

Une enquête de grande envergure sera menée à l'automne prochain puisque 3000 AESH devraient en être destinataires (sur plus de 10 000 dans l'académie), afin d'avoir un échantillon statistiquement pertinent. Ce sont les membres de la F3SCT académique qui vont créer le questionnaire avec l'administration.

La CGT Educ'action a toujours dénoncé les conditions d'emploi des AESH et leurs conditions de travail, en particulier avec le développement des services partagés,. Nous ferons en sorte que des questions allant dans ce sens soient présentes dans l'enquête. D'autres questions autour de la formation (initiale et continue), de l'absence de remplaçant·es, de droits non respectés, comme celui des jours de fractionnement, seront proposées pour figurer dans le questionnaire.

Nous sommes à l'écoute des camarades si des thématiques indispensables doivent y figurer, donc n'hésitez pas à les communiquer à votre syndicat départemental. Une chose est sûre si on veut améliorer les conditions de travail des AESH, la première des choses est de leur accorder enfin un statut de fonctionnaire !



Dématérialisation RSST : une avancée... à surveiller

Comme c'est déjà le cas dans beaucoup d'académies, le registre santé et sécurité au travail (RSST) sera prochainement dématérialisé dans l'académie de Versailles, puis dans les académies de Paris et de Créteil.

C'est globalement une démarche qui va dans le bon sens pour les personnels car cela va permettre de lever les principaux freins à l'usage des RSST aujourd'hui : l'accessibilité du registre et le suivi du traitement des fiches complétées.

En effet, dans encore trop d'établissements, le RSST est dans un bureau de l'administration, et son accès dépend donc des horaires d'ouverture, sans compter la pression indirecte sur les collègues qui demandent à y accéder. Avec un accès dématérialisé via Arena, on pourra même le compléter de chez soi.

Les collègues qui complèteront une fiche dématérialisée pourront suivre l'évolution de son traitement et les représentant·es des personnels en F3SCT auront accès à toutes les fiches complétées, ce qui permettra un suivi plus efficace. Il sera plus compliqué pour l'administration de mettre certaines situations sous le tapis.

Cependant, quelques inconnues appellent à notre vigilance. Nous ne savons pas encore si des pièces jointes pourront être jointes à la fiche saisie, ou si le nombre de caractères sera limité. Autre souci, une fiche ne pourra entrer dans le circuit de traitement que quand elle aura été visée par le·la chef·fe de service ou d'établissement, et s'il·elle ne la vise pas, il n'est prévu qu'un rappel automatique au bout de 2 semaines (contre 1 mois prévu par l'administration...). Au final, que se passera-t-il si la fiche n'est toujours pas visée ? C'est un point de vigilance à ne pas négliger si on veut vraiment améliorer le fonctionnement et la prise en compte des demandes des collègues.

Enfin, il n'est pas prévu de pouvoir contester la solution apportée par l'administration via cet outil, il faudra passer par son·sa représentant·e à la F3SCT pour le faire.

CONTACTS

CGT ÉDUC'ACTION VERSAILLES

87 rue Pierre Curie

92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

Secrétaire académique

Samuel Serre

Responsable des élu·es CGT

Amal Navailh Hamza

Pour contacter nos élu·es sur les questions de carrière, mutations, etc.

eluscgtversailles@gmail.com

06 40 16 79 39

Permanences

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques : laissez un message pour être rappelé·es ou envoyez-nous un courriel

Beaucoup d'informations pratiques

et d'actualités sur notre site

<https://www.cgteduc-versailles.fr/>